

S E D A N

Notre Histoire

L'Affaire du Trente Floréal



Dessin - Olivier Gobé

par **Gérald DARDART**

Un drame a marqué l'histoire de la Révolution à Sedan : le massacre de plus de 200 Sedanais sur les hauteurs de Bouillon en 1794. Un boulevard de Sedan conserve le souvenir de cette tragédie. Qu'en est-il exactement ? Pourquoi cette hécatombe ?

Le duc de Bouillon, Godefroy III, favorable à la Révolution française, engage des réformes dès février 1790. Le 19 novembre 1792, l'armée des Ardennes a installé un camp dit de *la Montagne* – ou *camp des Montagnards* –, au nord de Bouillon, entre Noirefontaine et Bellevaux. Le camp est défendu par de profonds fossés et cinq solides redoutes. Près de Bellevaux, dans les sapinières, deux redoutes, édifiées selon des plans pentagonaux, sont toujours parfaitement visibles : fossés profonds d'un mètre, talus hauts de deux mètres...

Les gardes nationaux sedanais au camp de la Montagne

Quelques compagnies de cavalerie, un corps d'infanterie, et 300 gardes nationaux de Sedan, en fait des pères de famille, en tout 1 200 hommes composent ce camp. Le général Michaud, puis le général Marchand, commandent l'avant-poste ; mais l'indiscipline règne, car l'armement est insuffisant, et les rares pièces d'artillerie venant du château de Sedan sont obsolètes. La Garde nationale de Sedan est composée de deux bataillons rassemblant environ 1 800 hommes. La Fayette en avait été le colonel d'honneur. Le dénommé Féraille, lieutenant-colonel de la garde nationale, avait instauré un système de recrutement pour composer l'effectif du *camp des Montagnards* : tous les soirs, à Sedan, 300 gardes nationaux étaient tirés au sort pour constituer la relève du lendemain matin. Dès l'aube, il fallait pour les combattants de la relève parcourir 28 km et gravir deux fortes pentes pour atteindre les différentes redoutes du camp.

À Bouillon, un bataillon de la 32^e demi-brigade d'infanterie, un escadron de Hussards, des artilleurs stationnent, sous les ordres du général Marchand.

Le 7 février 1794 (19 pluviôse an II), la déchéance du duc de Bouillon, Léopold-Charles de La Tour d'Auvergne, successeur de Godefroy III, est rendue publique. Le 24 avril 1794, sur le modèle français, la République bouillonnaise est proclamée.

Photo G.D.P.



Des fossés parfaitement visibles en 2013 ! Le Camp des Montagnards (du nom du parti de la Convention, favorable à la Terreur), construit, en novembre 1793, sous les ordres du général Michaud, devait assurer la protection des liaisons commerciales de la route spéciale Sedan-Liège, voie aménagée qui évitait les terres du duché de Luxembourg. Le Camp des Montagnards était en étroite relation avec le camp de Douzy.

Les Français avaient imposé de fortes réquisitions sur les villages du Luxembourg belge. Les Wallons étaient exaspérés, excédés, révoltés par ces rapines.

L'armée autrichienne, forte de 4 000 hommes, fantassins, Uhlans, Hussards, commandée par le général Beaulieu, met en déroute l'armée française de Jourdan, à Arlon le 17 mai. À remarquer que de nombreux généraux belges dirigent les armées autrichiennes : Clerfayt, Ligne, Latour, d'Arberg... Les Autrichiens de Beaulieu viennent bivouaquer au carrefour de Menuchenet, à deux pas de Bellevaux.

À la suite de la défaite française d'Arlon, les Autrichiens empruntent la route en direction de Jamoigne, Florenville et Bouillon, afin de bousculer les Français, dont la population autochtone conteste les réquisitions et les brimades anti-religieuses.

Le 18 mai – 29 floréal –, la troupe de la relève se rassemble sur la Place d'Armes de Sedan pour passer la frontière, elle est placée sous le commandement du citoyen Baujot, alors que Rousseau de Givonne avait été désigné.

À l'aube du 30 floréal, 19 mai 1794, le bataillon de relève, tiré au sort à Sedan, est écrasé par surprise. Quelques coups de feu du côté de la redoute de Noirefontaine, puis un bombardement qui déclenche chez

les Français un sauve-qui-peut général. Un capitaine canonnier parisien, ancien de la prise de la Bastille en 89, tente d'empêcher la débâcle des gardes nationaux. En vain.

Le général Marchand abandonne ses soldats

Le général Marchand se sauve en berline. Sa troupe fuyarde est sabrée sur la route descendant à Bouillon, principalement sur le plateau de Curfoz, la toponymie conserve le souvenir du combat des « Longs Champs »... Là, serpente le « Chemin des Veuves » emprunté durant des décennies par les familles endeuillées pour aller se recueillir au Camp des Montagnards.

Marchand avait pris la précaution de demander la fermeture des portes de Bouillon. À Sedan, Marchand sera désigné comme traître. En effet, un certain nombre d'indices montrent qu'il avait prémédité sa fuite : chevaux de sa garde sellés la veille, un général qui préfère ne pas aller se coucher... Les gardes nationaux de Sedan sont donc taillés en pièces par les cavaliers autrichiens. Les canons du château de Bouillon bombardent aussi bien les vainqueurs que les vaincus. Les Hussards autrichiens vont jusqu'à hacher les Seda-

nais au milieu des flots de la Semois. Une anecdote est rapportée par Charles Pilard : « La cavalerie autrichienne donnait la chasse sur la route de Liège à la garde nationale en déroute et Baptiste Lassance, sergent de grenadiers et tondeur du Dijonval, se trouva entouré, mais en sa qualité d'ancien prévôt de Champagne – Infanterie, il s'adossa à un arbre, tira le briquet et essaya de parer les coups de lances des Uhlans, la partie était inégale, il devait succomber, quand un officier ennemi accourut au galop et écarta les assaillants : « Rends-toi, sergent ! » s'écria-t-il. – Non ! répliqua Lassance piqué d'honneur. – Allons ! rends-toi, papatte min det ! – Papatte min det ? fait Lassance surpris d'entendre cette expression éminemment sedanaise dans la bouche d'un Autrichien. Vous êtes donc Français ? – Oui, répond l'officier, et ne t'en déplaie, mon brave sans-culottes, je suis le comte Roussy, et j'ai tenu garnison à Sedan aux Hussards d'Esterhazy ; ainsi donc, donne-moi ton sabre, et tu auras la vie sauve. – J'ai pourtant bien besoin de vivre pour élever mes enfants, dit Lassance le cœur gros, mais ça me fait tout drôle de voir un Français avec les Kaiserlicks, je ne vous rendrai pas les armes. » L'officier devint rouge, a raconté souvent Baptiste Lassance, et parla en allemand à ses hommes, et deux Uhlans ramenèrent notre concitoyen bien content jusqu'à une portée de fusil du château de Bouillon. »



Archives communales de Bouillon. Photos G.D.P.

Afin de construire les dizaines de baraquements, tous les villages du duché de Bouillon et de la région de Gedinne ont été mis à contribution : réquisition des hommes, chevaux, brouettes, pelles, scies... Aussi, un pont de bois, sur la Semois, avait été construit en amont de Bouillon pour éviter aux différentes relèves sedanaises le détour alambiqué par Bouillon intra-muros. Les archives communales de Bouillon conservent tous les ordres de réquisition de l'armée française des Ardennes, adressés à la quarantaine de bourgmestres. Par exemple, Framont livre 40 ouvriers travaillant 2 journées chacun, soit 80 journées.

Déchaînement de barbarie sur Bouillon

Beaucoup d'habitants ont fui dans la forêt, mais les Bouillonnais âgés ou malades étaient restés en ville. Les portes cédèrent, la cité de Godefroy fut soumise aux pires exactions. Le commandant Heyrault fit fermer les portes de la citadelle. Le gouverneur de la ville, Saint-Germain, est abattu. Le 20 mai, à l'aube, le maire Stassart et le procureur Milard inspectent les rues pour dresser un premier bilan : 26 habitants massacrés dont plusieurs vieillards octogénaires. Les combattants français sont pourchassés et tués dans la forêt. Le camp des redoutes à Sedan est réoccupé grâce aux ordres du général La Bruyère de l'armée de Mayenne, alors en convalescence à Torcy.

Des rescapés en guenilles, ensanglantés, réussissent à rejoindre la Porte de Bouillon, au Fond-de-Givonne : il s'agit du tonnelier Eustache Libeck et d'Anselme Winandy. Ils témoignent de l'horrible massacre. Des femmes s'effondrent, apprenant alors le décès de leurs maris. Le héros de Jemmapes, grand blessé de ladite bataille (42 blessures), le courageux Bertèche – dit *La Bretesche* –, repousse avec une petite troupe les Autrichiens qui venaient de passer la frontière. Le lendemain, les Autrichiens opéraient une retraite sur Paliseul. Pendant ce temps, les Français réoccupaient Bouillon et le camp des Montagnards.

Noms des gardes-nationaux tués, disparus ou morts de leurs blessures à l'affaire de Bouillon

Officiers et sous-officiers

1	Nicolas RAULLIN	44 ans	capitaine
2	Jean PAPIEAU dit Joussière	43 ans	capitaine
3	Nicolas LEBACLE	20 ans	capitaine
4	Louis COMPAGNON	40 ans	lieutenant
5	François GODET	58 ans	lieutenant
6	J-B POMMERELLE	37 ans	lieutenant
7	J-B CHARLIER	46 ans	S.-lieutenant
8	Nicolas PRIOUF	41 ans	S.-lieutenant
9	Louis HEMERY	49 ans	S.-lieutenant
10	Lambert LEBOEUF	38 ans	S.-lieutenant
11	? HOUSSET	37 ans	S.-lieutenant
12	J-B WILMOT	56 ans	S.-lieutenant
13	Barthelemy DELONDEL	30 ans	S.-lieutenant
14	Jean MORTHÉ	59 ans	sergent
15	Pierre LECLERC	52 ans	sergent
16	François POULET aîné	54 ans	sergent
17	Louis DRUMEL	56 ans	sergent
18	Pierre SAVROT	56 ans	sergent
19	Jean CIZELET	45 ans	sergent
20	Louis-Joseph ROUSSEAU	?	sergent
21	Jacques VESSERON	39 ans	sergent
22	Michel-Jacques BIÉRY	17 ans	sergent
23	Jean CHRISTOPHE	21 ans	sergent
24	Elie CHARBUY	54 ans	caporal
25	Jacques ROSSILLON	48 ans	caporal
26	Jean ANOTAUX	41 ans	caporal
27	Joseph ADAM	50 ans	caporal
28	Nicolas ROUY	46 ans	caporal
29	J-B GALOIS	36 ans	caporal
30	Ponce LANIER	45 ans	caporal
31	Laurent FROMY	42 ans	caporal
32	J-B POILVÉ	59 ans	caporal
33	Charles MEUNIER	57 ans	caporal
34	J-B HUGOT	58 ans	caporal
35	Pierre DEGAND	43 ans	caporal
36	Nicolas HÉNON	49 ans	caporal

Fusiliers

1	Laurent ANDRÉ	39 ans	fusilier
2	Théodore ANTOINE	15 ans	fusilier
3	Guillaume ARMAND	49 ans	fusilier
4	Jean BAILLA	52 ans	fusilier
5	J-B BARBU	40 ans	fusilier
6	Antoine BARRÉ	58 ans	fusilier
7	Noël BAUDON	53 ans	fusilier
8	Nicolas BENOIST	47 ans	fusilier
9	Laurent BERNARD	17 ans	fusilier
10	Ponce BERTRAND	58 ans	fusilier
11	Barthelemy BERTRAND	35 ans	fusilier
12	Nicolas BERTRAND	30 ans	fusilier
13	J-B BIODEL	41 ans	fusilier
14	Nicolas BLAISE	16 ans	fusilier
15	Antoine BLOS	55 ans	fusilier
16	Joseph BOUQUET	19 ans	fusilier
17	J-B BOURGUIGNON	64 ans	fusilier
18	Louis BOURGUIGNON	41 ans	fusilier
19	Michel BRABANT	66 ans	fusilier
20	Charles BRACONNIER	55 ans	fusilier
21	François BRASSEUR	18 ans	fusilier
22	Jacques BRION	55 ans	fusilier
23	Arnould BRISARD	44 ans	fusilier
24	Toussaint BRODEL	30 ans	fusilier
25	Louis CAPEL	40 ans	fusilier
26	Amand CHANTREUIL	49 ans	fusilier
27	Louis CHAPOTON	57 ans	fusilier
28	François CHARLOTTEAU	46 ans	fusilier
29	Nicolas CHÈSE	28 ans	fusilier
30	Joseph CHOSER	50 ans	fusilier
31	Nicolas CLAUSE	49 ans	fusilier
32	J-B CLAUSE	43 ans	fusilier
33	Nicolas COFFINET	19 ans	fusilier
34	J-B COLIN	48 ans	fusilier
35	Louis CONNAISSANT	39 ans	fusilier
36	Laurent CORNET	42 ans	fusilier
37	J-B CRÉPEL	28 ans	fusilier
38	J-B CUGNET	42 ans	fusilier
39	J-B DARDENNE	?	fusilier
40	Guillaume DARDENNE	34 ans	fusilier
41	Pierre DARRA	42 ans	fusilier
42	J-B DAVAUD	54 ans	fusilier
43	Mathieu DELHAYE	?	fusilier
44	Nicolas DELONDE	58 ans	fusilier
45	Pierre DÉNONCIN	36 ans	fusilier
46	Henry DEPAQUIT	16 ans	fusilier
47	Hubert DERIQUE	17 ans	fusilier
48	Jacques DINSART	38 ans	fusilier
49	Jacques DUMONT	17 ans	fusilier
50	Anselme DUMONT	17 ans	fusilier
51	Charles DUVAL	?	fusilier
52	Pierre FAISANT	18 ans	fusilier
53	Henry FERANDEL	54 ans	fusilier
54	Joseph FICHER	17 ans	fusilier
55	Jean FILLION	46 ans	fusilier
56	J-B FOLLIER FILS	16 ans	fusilier
57	J-B FONDEUX dit Bridoux	53 ans	fusilier
58	Joseph FRANCHIMONT	39 ans	fusilier
59	Jean-Mathias FRANÇOIS	21 ans	fusilier
60	Pierre FRANCOITTE	57 ans	fusilier
61	Germain FRUGAL	51 ans	fusilier
62	Pierre GAILLARD	59 ans	fusilier
63	Pierre GAILLARD	43 ans	fusilier
64	J-B GAMOT	50 ans	fusilier
65	Robert GENCOURT	32 ans	fusilier
66	Sébastien GENET	59 ans	fusilier
67	J-B GÉRARD	?	fusilier
68	J-B GILARDIN	51 ans	fusilier
69	Nicolas GILES	48 ans	fusilier
70	Antoine GILLET	43 ans	fusilier
71	J-B GIRARDIN	18 ans	fusilier
72	Grégoire GODART	54 ans	fusilier
73	Paul GONSAL	57 ans	fusilier
74	Bastien GUÉRIN	17 ans	fusilier
75	Médard HANCE	53 ans	fusilier
76	Jean-Joseph HEMERY	17 ans	fusilier
77	Jacques HENRY	43 ans	fusilier
78	Louis HENRY	15 ans	fusilier
79	J-B HERBULOT	33 ans	fusilier
80	Pierre HINQUES	32 ans	fusilier
81	Arnould HOCLET	43 ans	fusilier
82	Pierre HOUSSET	?	fusilier
83	André HUBERT	66 ans	fusilier
84	J-B HUVELLIER	17 ans	fusilier
85	Henri JACOB	58 ans	fusilier
86	Laurent JACQUEMART	41 ans	fusilier
87	Pierre JONET	42 ans	fusilier
88	Pierre JUSTIN	35 ans	fusilier
89	Jean LABAUCHE	25 ans	fusilier
90	Lambert LABRANCHE	54 ans	fusilier
91	Jacques LACOUR	38 ans	fusilier
92	Antoine LAINÉ dit Branche-d'Or	55 ans	fusilier
93	J-B LALLEMAND	45 ans	fusilier
94	Guillaume LALLEMENT	28 ans	fusilier
95	Pierre LAMORILLE	60 ans	fusilier
96	Louis LAMOTTE	55 ans	fusilier
97	François LANGUERIN	39 ans	fusilier
98	Michel LAPLANCHE	?	fusilier
99	Jean LAURENT	59 ans	fusilier
100	Simon LE MAIRE	46 ans	fusilier
101	Jean-Nicolas LEBOEUF	51 ans	fusilier
102	Amand LEBRUN	54 ans	fusilier
103	Louis LÉCLUSE	?	fusilier
104	Mathias LEGOVIS	?	fusilier
105	Jean LÉONARD	19 ans	fusilier
106	Pierre LOGNON	54 ans	fusilier
107	François LOMBARD	21 ans	fusilier
108	Pierre LUSTIN	18 ans	fusilier
109	Henri-Célestin MACQUART	20 ans	fusilier
110	Joseph MANCIAUX	55 ans	fusilier
111	J-B MARTELET	29 ans	fusilier
112	Michel MARTIN	49 ans	fusilier
113	Paul MATHIEU	45 ans	fusilier
114	Jean MENET	49 ans	fusilier
115	J-B MICHEL	44 ans	fusilier
116	Nicolas MILLARD	50 ans	fusilier
117	Jean MISSET	36 ans	fusilier
118	Pierre MOISY	29 ans	fusilier
119	François MONART	40 ans	fusilier
120	J-B MONIÈRE	36 ans	fusilier
121	Joseph MONROUX	43 ans	fusilier
122	Jacques MORTÉ	54 ans	fusilier
123	Pierre MOUTARDE	36 ans	fusilier
124	Jean MOZET	59 ans	fusilier
125	J-B MOZET	35 ans	fusilier
126	Nicolas NADOT	43 ans	fusilier
127	Pierre NAUDIN	25 ans	fusilier
128	Etienne NAVETIER	28 ans	fusilier
129	Jacques NICOLAS	56 ans	fusilier
130	Laurent NICOLAS	40 ans	fusilier
131	Nicolas NOËL	46 ans	fusilier
132	J-B NOËL dit Beauséjour	58 ans	fusilier
133	Charles NOËL dit Château	46 ans	fusilier
134	Luc NONNON	40 ans	fusilier
135	Claude ORBAN	55 ans	fusilier
136	J-B PAQUI	43 ans	fusilier
137	Charles PAULET	52 ans	fusilier
138	François PAULUS	50 ans	fusilier
139	Nicolas PETITQUEUX	55 ans	fusilier
140	Joseph PIERLOT	68 ans	fusilier
141	Henri PIERRE	49 ans	fusilier
142	Noël PIERRE	44 ans	fusilier
143	Henri PONCELET	36 ans	fusilier
144	Nicolas POULET	47 ans	fusilier
145	J-B QUINART	39 ans	fusilier
146	Jean RAMBOURG	41 ans	fusilier
147	Nicolas RAMBOURG	46 ans	fusilier
148	Etienne RAMBOURG	49 ans	fusilier
149	Nicolas REMY	25 ans	fusilier
150	Martin RENAUT (l'aîné)	58 ans	fusilier
151	Nicolas ROBIN	80 ans	fusilier
152	Gérard-François ROBINET	?	fusilier
153	Henri ROGER	29 ans	fusilier
154	J-B ROSIER	56 ans	fusilier
155	François ROSSILLON	27 ans	fusilier
156	J-B ROSSILLON	56 ans	fusilier
157	François ROUSSEAU	36 ans	fusilier
158	Louis SONVILLE	46 ans	fusilier
159	Philippe SOUCHE	53 ans	fusilier
160	Pierre TASSIN	36 ans	fusilier
161	Simon THIBÉ	56 ans	fusilier
162	Charles-Antoine TILMANT	19 ans	fusilier
163	Donné TINANT	40 ans	fusilier
164	Laurent TOUSSAINT	40 ans	fusilier
165	Jean VAIRY	27 ans	fusilier
166	Mathieu VAUCHÉ	?	fusilier
167	Laurent VAUTHIER	46 ans	fusilier
168	Nicolas VAUTIER	50 ans	fusilier
169	Nicolas VICIEUX	24 ans	fusilier
170	J-B VILLÉ	57 ans	fusilier
171	Jean VOIRY	47 ans	fusilier
172	Marin-Etienne ?	41 ans	fusilier
173	Jean DENAIFFE	17 ans	tambour
174	François DROUET	24 ans	tambour

Les cadavres ont été inhumés dans des fosses communes au cœur des cimetières paroissiaux des différents villages concernés par la fuite des Sedanais.



Le bilan de cette journée du 30 floréal fut dramatique :

127 prisonniers ;
210 tués ;
283 blessés ;
388 orphelins.

L'âge moyen des tués s'élève à 42 ans. Du plus vieux au plus jeune : le fusilier Nicolas Robin, âgé de 80 ans, aux fusiliers Louis Henry et Théodore Antoine, enfants de 15 ans. Parmi les morts : 3 capitaines (Nicolas Lebacle, Jean Papiou dit Joussière, Nicolas Raullin), 3 lieutenants, 7 sous-lieutenants, 2 tambours (Jean Denaille et François Drouet).

Les prisonniers ont été internés à Bruxelles et Louvain ; les officiers jusqu'à Pest en Hongrie.

Où furent inhumées les victimes sedanaises ? Au début des années 1980, à Bouillon, une fosse commune a été découverte, lors de la construction de la nouvelle gendarmerie, elle contenait environ 18 squelettes.

Une page funeste se tourne. Les Français battent définitivement les Autrichiens à Fleurus, le 26 juin 1794.

Aujourd'hui, les lieux du massacre ne conservent que peu de traces, seuls des fossés et talus, vestiges des anciennes redoutes, indiquent l'emplacement du Camp des Montagnards. La nature a repris ses droits, faisant peu de cas des fragiles destinées humaines. Néanmoins, la mémoire collective reste marquée par la tragédie, ainsi j'ai rencontré un autochtone, Paul Goffin-Lambermont, qui, connaissant parfaitement le sujet, m'a permis d'établir des recoupements entre la tradition orale et les preuves historiques.

La Bretèche, héros de Jemappes

Louis-Florentin Bertèche est né à Sedan le 14 (ou le 13) octobre 1764, de Jean-Louis, originaire de Bretagne et de M^{lle} Marie-Louise-Casimir Husenet (ou Hussenot), fille d'un médecin qui soigna Louis XV à Metz. Son père tient un commerce de draps face à l'église, il est le fournisseur des monastères du Mont-Dieu, d'Orval et de Donchery. Élève turbulent, il fait de fort médiocres études à Sedan. À 15 ans, il intègre les volontaires de la Marine, dans la légion de Lauzun. Il participe à la guerre d'Amérique. Il est nommé sous-lieutenant en janvier 1781. Aux « Isles », il tombe malade et est contraint de démissionner. En 1787, il entre dans les gendarmes écossais. Mais ce corps est supprimé le 2 mars 1788. La Révolution le rappelle au grade de lieutenant dans une compagnie des Ardennes de la Gendarmerie nationale, le 19 juin 1791. Le 6 novembre 1792, sur le champ de bataille de Jemappes (anciennement, Jemmapes), Bertèche, capitaine de la gendarmerie nationale, se distingue avec bravoure, en défendant le général Beurnonville. Il tue à lui seul 7 dragons de Cobourg. Sérieusement blessé, il restera très handicapé toute sa vie. En récompense, il reçut de



la Convention un sabre d'honneur et une couronne de feuilles de chêne au nom de la Nation française. Après cette action d'éclat, qui lui a valu 41 coups de sabre et une balle de pistolet, le héros de Jemappes est successivement promu lieutenant-colonel de gendarmerie, colonel au 16^e régiment de chasseurs à cheval, et enfin commandant de l'École militaire du champ de Mars. Il est poursuivi comme « terroriste » après le 9 Thermidor, mais il put se justifier. En 1796, il participe à la guerre de Vendée avec son ancien régiment. Blessé d'un coup de feu à l'épaule droite, Bertèche prend alors sa retraite dans sa ville natale. Napoléon I^{er} le nomme chevalier de la Légion d'honneur en 1804. En 1813, il vient résider définitivement dans l'ancien presbytère d'Iges. En juin 1815, sur ordre de l'empereur, il assure la défense du château de Sedan. Il est élu conseiller municipal d'Iges le 14 mars 1815 et maire le 25 janvier 1831, charge qu'il exerce jusqu'à sa mort survenue le 29 décembre 1841. La maison du colonel Bertèche est achetée, selon les dires, à sa veuve (non, il est célibataire !) par Adolphe Gibou en 1846. En 1873, elle passe aux mains de son neveu Alfred Husson.

Enfin, le 3 juin 1794, l'accusateur public, Fouquier-Tinville, suppôt de la Terreur, envoyait à l'échafaud 27 anciens magistrats municipaux de Sedan, et allongeait, du même coup, la liste des veuves et orphelins...



Remerciements : Paul Goffin-Lambermont, de Bellevaux. Monsieur Nicolas Thomas, archiviste communal de Bouillon. Michel Trigalet, chef de section, Archives de l'État à Arlon.

Bibliographie :

- Raymond Anselme, « Le camp des Montagnards et le combat des Longs-Champs », *Terres d'Herbeumont à Noirefontaine*, n°23, 1997.
- A. Dufrene, « Le camp des Montagnards à Noirefontaine », *Terres d'Herbeumont à Orchimont*, n°4, 1978.
- Louis-Marc Husson, *Biographie de Louis-Florentin Bertèche dit La Bretèche (1764-1841)*, Sedan, 18 p., 1879.
- Albert Monin, *La Basse-Semois au 19^e siècle - Anciennes terres de Bouillon et Orchimont de 1789 à 1830*, éditions Jean Petitpas, Bomal, 256 p., 1974.
- J.-F. Ozeray, *Histoire de la ville et du duché de Bouillon*, 2^e édition, Bruxelles, 1864.
- Charles Pilard, *Souvenir d'un vieux Sedanais, Sedan sous la première Révolution*, Imprimerie Jules Laroche, Sedan, 1875-1878.

Coll. G.D.P.



BOUILLON. — Vue du Château-Fort.

Édit. Edorta, Reproduction interdite.

Photo G.D.P.

Un témoignage ? un document ? Confiez-le à Gérald Dardart

Tél. : 03 24 53 60 31 - G.D.P., B.P. n°13 - 08160 Nouvion-sur-Meuse - Mobile : 06 07 16 51 63 - Fax : 03 24 53 91 78